

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2024- 030018- 397- 02- 01- -2023/12/21-15:47:28
Nîmes Métropole- Transports- 2024- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s) :

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24300064300029	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Nîmes Métropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie nimes agglomeration

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : Transports (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	28
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	34
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	36
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	39
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	42

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	43
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	44
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	47
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	48
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	49
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération n° 2020-07-026 du 14/12/2020.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	69 963 033,00	69 963 033,00
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	E		
R	S		
T	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	69 963 033,00	69 963 033,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	41 747 559,00	41 747 559,00
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	E		
R	S		
T	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	41 747 559,00	41 747 559,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	111 710 592,00	111 710 592,00
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 534 418,00	0,00	3 648 513,00	3 648 513,00	3 648 513,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 531 960,00	0,00	1 516 220,00	1 516 220,00	1 516 220,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	44 532 909,00	0,00	49 092 512,00	49 092 512,00	49 092 512,00
Total des dépenses de gestion des services		49 614 287,00	0,00	54 272 245,00	54 272 245,00	54 272 245,00
66	Charges financières	5 261 201,00	0,00	5 777 717,00	5 777 717,00	5 777 717,00
67	Charges exceptionnelles	181 500,00	0,00	51 500,00	51 500,00	51 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		465,00	465,00	465,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		55 056 988,00	0,00	60 101 927,00	60 101 927,00	60 101 927,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 702 800,00		2 261 106,00	2 261 106,00	2 261 106,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	6 500 000,00		7 600 000,00	7 600 000,00	7 600 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		8 202 800,00		9 861 106,00	9 861 106,00	9 861 106,00
TOTAL		63 259 788,00	0,00	69 963 033,00	69 963 033,00	69 963 033,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	69 963 033,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 852 000,00	0,00	6 786 379,00	6 786 379,00	6 786 379,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	40 500 000,00	0,00	41 692 031,00	41 692 031,00	41 692 031,00
74	Subventions d'exploitation	15 263 788,00	0,00	20 582 623,00	20 582 623,00	20 582 623,00
75	Autres produits de gestion courante	313 000,00	0,00	327 000,00	327 000,00	327 000,00
Total des recettes de gestion des services		62 928 788,00	0,00	69 388 033,00	69 388 033,00	69 388 033,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		62 928 788,00	0,00	69 388 033,00	69 388 033,00	69 388 033,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	331 000,00		575 000,00	575 000,00	575 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		331 000,00		575 000,00	575 000,00	575 000,00
TOTAL		63 259 788,00	0,00	69 963 033,00	69 963 033,00	69 963 033,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	69 963 033,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	9 286 106,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	260 100,00	260 100,00	260 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	12 027 288,00	0,00	20 774 900,00	20 774 900,00	20 774 900,00
	Total des dépenses d'équipement	12 027 288,00	0,00	21 035 000,00	21 035 000,00	21 035 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 873 300,00	0,00	18 487 559,00	18 487 559,00	18 487 559,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	7 874 800,00	0,00	18 487 559,00	18 487 559,00	18 487 559,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	19 902 088,00	0,00	39 522 559,00	39 522 559,00	39 522 559,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	331 000,00		575 000,00	575 000,00	575 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 800 000,00		1 650 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 131 000,00		2 225 000,00	2 225 000,00	2 225 000,00
	TOTAL	24 033 088,00	0,00	41 747 559,00	41 747 559,00	41 747 559,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 747 559,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	586 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	11 442 788,00	0,00	30 236 453,00	30 236 453,00	30 236 453,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	12 028 788,00	0,00	30 236 453,00	30 236 453,00	30 236 453,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	12 030 288,00	0,00	30 236 453,00	30 236 453,00	30 236 453,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 702 800,00		2 261 106,00	2 261 106,00	2 261 106,00

Nîmes Métropole - Transports - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 500 000,00		7 600 000,00	7 600 000,00	7 600 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 800 000,00		1 650 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		12 002 800,00		11 511 106,00	11 511 106,00	11 511 106,00
TOTAL		24 033 088,00	0,00	41 747 559,00	41 747 559,00	41 747 559,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 747 559,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

9 286 106,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 648 513,00		3 648 513,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 516 220,00		1 516 220,00
014	Atténuations de produits	15 000,00		15 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	49 092 512,00		49 092 512,00
66	Charges financières	5 777 717,00	0,00	5 777 717,00
67	Charges exceptionnelles	51 500,00	0,00	51 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	465,00	7 600 000,00	7 600 465,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 261 106,00	2 261 106,00
	Dépenses d'exploitation – Total	60 101 927,00	9 861 106,00	69 963 033,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	69 963 033,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	575 000,00	575 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	18 487 559,00	0,00	18 487 559,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	20 774 900,00		20 774 900,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	260 100,00	1 000 000,00	1 260 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	650 000,00	650 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	39 522 559,00	2 225 000,00	41 747 559,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 747 559,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 786 379,00		6 786 379,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	41 692 031,00		41 692 031,00
74	Subventions d'exploitation	20 582 623,00		20 582 623,00
75	Autres produits de gestion courante	327 000,00		327 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	575 000,00	575 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		69 388 033,00	575 000,00	69 963 033,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	69 963 033,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	30 236 453,00	0,00	30 236 453,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	650 000,00	650 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		7 600 000,00	7 600 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 261 106,00	2 261 106,00
Recettes d'investissement – Total		30 236 453,00	11 511 106,00	41 747 559,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 747 559,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 534 418,00	3 648 513,00	3 648 513,00
60227	Titres de transport	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	250 000,00	265 000,00	265 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	133 700,00	133 500,00	133 500,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 500,00	1 500,00
611	Sous-traitance générale	90,00	5 090,00	5 090,00
6132	Locations immobilières	72 630,00	73 600,00	73 600,00
6135	Locations mobilières	0,00	60 000,00	60 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	14 500,00	14 500,00	14 500,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	378 306,00	395 000,00	395 000,00
6156	Maintenance	135 000,00	135 000,00	135 000,00
617	Etudes et recherches	175 000,00	120 000,00	120 000,00
618	Divers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6221	Commissions et courtages sur achats	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6226	Honoraires	38 000,00	48 000,00	48 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	59 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	36 362,00	35 100,00	35 100,00
6231	Annonces et insertions	0,00	37 000,00	37 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	37 000,00	37 000,00
6238	Divers	75 000,00	37 000,00	37 000,00
6247	Transports collectifs personnel	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	3 100,00	2 500,00	2 500,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 300,00	23 300,00	23 300,00
6281	Concours divers (cotisations)	27 500,00	29 500,00	29 500,00
6287	Remboursements de frais	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	1 767 580,00	1 823 455,00	1 823 455,00
62878	Remb. frais à des tiers	209 000,00	210 418,00	210 418,00
63512	Taxes foncières	32 350,00	32 550,00	32 550,00
63513	Autres impôts locaux	4 500,00	4 500,00	4 500,00
63514	Taxe sur les véhicules des sociétés	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6353	Impôts indirects	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 531 960,00	1 516 220,00	1 516 220,00
6331	Versement de mobilité	13 550,00	16 100,00	16 100,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 000,00	4 002,00	4 002,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 460,00	8 300,00	8 300,00
6411	Salaires, appointements, commissions	811 000,00	797 268,00	797 268,00
6413	Primes et gratifications	280 300,00	276 000,00	276 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	138 800,00	153 000,00	153 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	7 150,00	7 150,00	7 150,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	193 150,00	197 000,00	197 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	7 050,00	8 900,00	8 900,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	20 000,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	38 500,00	38 000,00	38 000,00
014	Atténuations de produits (7)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	15 000,00	15 000,00	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	44 532 909,00	49 092 512,00	49 092 512,00
6541	Créances admises en non-valeur	44 887,00	10 000,00	10 000,00
65714	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
65715	Subv. équipt Groupements	0,00	0,00	0,00
65732	Subv. exploitat° Régions	135 000,00	135 000,00	135 000,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	44 353 000,00	48 944 000,00	48 944 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	22,00	3 512,00	3 512,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		49 614 287,00	54 272 245,00	54 272 245,00
66	Charges financières (b) (8)	5 261 201,00	5 777 717,00	5 777 717,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 111 000,00	5 913 358,00	5 913 358,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	150 201,00	-135 641,00	-135 641,00
67	Charges exceptionnelles (c)	181 500,00	51 500,00	51 500,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	180 000,00	50 000,00	50 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	465,00	465,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	465,00	465,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		55 056 988,00	60 101 927,00	60 101 927,00
023	Virement à la section d'investissement	1 702 800,00	2 261 106,00	2 261 106,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	6 500 000,00	7 600 000,00	7 600 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	6 500 000,00	7 600 000,00	7 600 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 202 800,00	9 861 106,00	9 861 106,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 202 800,00	9 861 106,00	9 861 106,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		63 259 788,00	69 963 033,00	69 963 033,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	69 963 033,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	1 372 417,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 508 058,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-135 641,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 852 000,00	6 786 379,00	6 786 379,00
7061	Transport de voyageur	6 852 000,00	6 786 379,00	6 786 379,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	40 500 000,00	41 692 031,00	41 692 031,00
734	Versement de mobilité	40 500 000,00	41 692 031,00	41 692 031,00
74	Subventions d'exploitation	15 263 788,00	20 582 623,00	20 582 623,00
7471	Subv. exploitat° État	0,00	32 320,00	32 320,00
7472	Subv. exploitat° Régions	4 189 134,00	4 189 134,00	4 189 134,00
7474	Subv. exploitat° Communes	11 074 654,00	16 361 169,00	16 361 169,00
75	Autres produits de gestion courante	313 000,00	327 000,00	327 000,00
752	Revenus des immeubles	12 000,00	12 000,00	12 000,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	288 000,00	288 000,00	288 000,00
7588	Autres	13 000,00	27 000,00	27 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		62 928 788,00	69 388 033,00	69 388 033,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		62 928 788,00	69 388 033,00	69 388 033,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	331 000,00	575 000,00	575 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	331 000,00	575 000,00	575 000,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		331 000,00	575 000,00	575 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		63 259 788,00	69 963 033,00	69 963 033,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	69 963 033,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	260 100,00	260 100,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	150 000,00	150 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	69 100,00	69 100,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	41 000,00	41 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00
901	Opération d'équipement n° 901 (5)	8 325 000,00	15 300 000,00	15 300 000,00
903	Opération d'équipement n° 903 (5)	34 500,00	400 000,00	400 000,00
904	Opération d'équipement n° 904 (5)	1 143 288,00	0,00	0,00
905	Opération d'équipement n° 905 (5)	115 000,00	115 000,00	115 000,00
906	Opération d'équipement n° 906 (5)	23 000,00	800 000,00	800 000,00
909	Opération d'équipement n° 909 (5)	523 500,00	1 353 000,00	1 353 000,00
910	Opération d'équipement n° 910 (5)	575 000,00	1 021 400,00	1 021 400,00
913	Opération d'équipement n° 913 (5)	23 000,00	23 000,00	23 000,00
914	Opération d'équipement n° 914 (5)	1 265 000,00	1 762 500,00	1 762 500,00
Total des dépenses d'équipement		12 027 288,00	21 035 000,00	21 035 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 873 300,00	18 487 559,00	18 487 559,00
1641	Emprunts en euros	7 277 000,00	9 286 106,00	9 286 106,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	9 201 453,00	9 201 453,00
1687	Autres dettes	596 300,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 500,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		7 874 800,00	18 487 559,00	18 487 559,00
45811	Op. ss mandat TCSP Extension T1 (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		19 902 088,00	39 522 559,00	39 522 559,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	331 000,00	575 000,00	575 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	331 000,00	575 000,00	575 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	331 000,00	575 000,00	575 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	0,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
15112	Provisions litiges et contentieux	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	3 800 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
2312	Terrains	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	3 800 000,00	650 000,00	650 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 131 000,00	2 225 000,00	2 225 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		24 033 088,00	41 747 559,00	41 747 559,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 747 559,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	586 000,00	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	90 000,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	303 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	193 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	11 442 788,00	30 236 453,00	30 236 453,00
1641	Emprunts en euros	11 442 788,00	21 035 000,00	21 035 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	9 201 453,00	9 201 453,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		12 028 788,00	30 236 453,00	30 236 453,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 500,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 500,00	0,00	0,00
45821	Op. ss mandat TCSP Extension T1 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		12 030 288,00	30 236 453,00	30 236 453,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 702 800,00	2 261 106,00	2 261 106,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	6 500 000,00	7 600 000,00	7 600 000,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	110 000,00	96 209,10	96 209,10
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	61 757,24	61 757,24
28121	Aménagement Terrains nus	12 900,00	12 835,10	12 835,10
28128	Aménagement Autres terrains	7 000,00	16 175,60	16 175,60
28135	Installations générales, agencements, ..	121 000,00	118 896,40	118 896,40
28145	Aménagements construction sol d'autrui	1 617 290,00	620 442,41	620 442,41
28151	Installations complexes spécialisées	40 125,00	91 826,58	91 826,58
28153	Installations à caractère spécifique	223 190,00	312 921,90	312 921,90
28173	Constructions (mise à disposition)	21 625,00	21 293,34	21 293,34
28175	Matériel et outillage technique (mad)	7 620,00	7 615,34	7 615,34
28181	Installations générales, agencements	744 760,00	738 126,89	738 126,89
28182	Matériel de transport	3 591 100,00	5 499 516,17	5 499 516,17
28183	Matériel de bureau et informatique	3 390,00	2 383,93	2 383,93
28188	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		8 202 800,00	9 861 106,00	9 861 106,00
041	Opérations patrimoniales (8)	3 800 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
2031	Frais d'études	800 000,00	650 000,00	650 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	3 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		12 002 800,00	11 511 106,00	11 511 106,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		24 033 088,00	41 747 559,00	41 747 559,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

Nîmes Métropole - Transports - BP - 2024

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				41 747 559,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 901 (1)
LIBELLE : Equipements Transports Contractuels

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		33 571 112,45	a 0,00	15 300 000,00	b 15 300 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	406 526,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	223 909,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	20 173,28	0,00	0,00	0,00	0,00
206	Droit au bail	162 444,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	32 618 361,34	0,00	15 300 000,00	15 300 000,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Aménagement Terrains nus	763 636,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 165 232,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	50 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	589 241,68	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	30 049 321,66	0,00	14 800 000,00	14 800 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	546 224,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	32 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	302 442,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	59 423,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	151 458,48	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 300 000,00
---	-----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 903 (1)
LIBELLE : TCSP T1 EXTENSION SUD (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		8 954 262,40	a 0,00	400 000,00	b 400 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 555 734,36	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
2031	Frais d'études	1 537 755,64	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	17 978,72	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	534 644,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	534 644,44	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 863 883,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	6 443 186,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 244,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	418 453,31	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-400 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 904 (1)
LIBELLE : TCSP T2 EST OUEST (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		137 059 273,88	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 115 170,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	10 095 597,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	19 572,72	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 696 564,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	3 625 322,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	21 304,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	504 970,72	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Collections et oeuvres d'art	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	20 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21756	Matériel de transport d'exploitation	25 422,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	10 478 795,55	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	112 247 539,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	102 587 191,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	947 068,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	647 054,83	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	8 066 224,58	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 905 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 724 118,02	a 0,00	115 000,00	b 115 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 724 118,02	0,00	115 000,00	115 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	1 705 216,02	0,00	115 000,00	115 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	18 902,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-115 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 906 (1)
LIBELLE : VELOS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		501 011,95	a 0,00	800 000,00	b 800 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	499 611,95	0,00	800 000,00	800 000,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	83 671,01	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	415 940,94	0,00	760 000,00	760 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-800 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 909 (1)
LIBELLE : PARKING RELAIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 614 730,62	a 0,00	1 353 000,00	b 1 353 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	75 420,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	75 420,78	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	428 482,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	428 321,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	160,75	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 110 827,32	0,00	1 353 000,00	1 353 000,00	0,00
2312	Terrains	1 072 197,08	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	684 969,89	0,00	1 253 000,00	1 253 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	353 660,35	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-1 353 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 910 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT RESEAU BUS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		8 096 908,19	a 0,00	1 021 400,00	b 1 021 400,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	145 700,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2031	Frais d'études	145 700,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	120 548,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	1 294,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	119 253,37	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 830 660,16	0,00	921 400,00	921 400,00	0,00
2312	Terrains	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	7 668 392,87	0,00	313 400,00	313 400,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	162 267,29	0,00	308 000,00	308 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 021 400,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 913 (1)
LIBELLE : MOBILIER URBAIN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		377 580,00	a 0,00	23 000,00	b 23 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	377 580,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	377 580,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-23 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 914 (1)
LIBELLE : SMART CITY (AP)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	870 713,48	a 0,00	1 762 500,00	b 1 762 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	201 904.60	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	201 904.60	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	277 155,17	0,00	1 762 500,00	1 762 500,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	277 155,17	0,00	350 000,00	350 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 412 500,00	1 412 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	391 653.71	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	391 653.71	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 762 500,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					208 989 828,32									
1641 Emprunts en euros (total)					208 989 828,32									
0 041 355S	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/04/2016	31/07/2018	01/08/2018	10 739 827,92	F	Taux fixe à 2.25 %	2,250	2,296	EUR	S	P	O	A-1
1262376	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/02/2013	22/02/2013	01/05/2014	9 700 000,00	F	Taux fixe à 3.38 %	3,380	3,380	EUR	T	P	O	A-1
44144	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/12/2015	18/12/2017	01/07/2018	9 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	S	P	O	A-1
5289019 - 93691	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/04/2019	22/01/2020	01/07/2023	17 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor -0.6 sur Livret A(Préfixé)	1,350	1,350	EUR	T	C	O	A-1
5403426	CAISSE D'EPARGNE	25/01/2019	25/05/2019	25/08/2019	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,610	EUR	T	P	O	A-1
9148448-5382474	CAISSE D'EPARGNE	29/11/2018	25/03/2019	25/06/2019	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,610	EUR	T	P	O	A-1
CF 0 017 717 N	CREDIT FONCIER DE FRANCE	23/04/2012	27/06/2012	27/06/2013	30 000 000,00	F	Taux fixe à 5.53 %	5,530	5,611	EUR	A	C	O	A-1
CO9301-convention du 22/11/2016	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	22/11/2016	03/04/2017	03/07/2017	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1.33 %	1,330	1,356	EUR	T	C	O	A-1
CO9788 Consolidation	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	19/12/2017	30/11/2018	28/02/2019	5 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.57)-Floor -0.57 sur Euribor 3M	0,254	0,258	EUR	T	C	O	A-1
CP0594	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	08/10/2019	24/01/2020	01/12/2020	2 000 000,40	V	(Moyenne Euribor 3M(Postfixé) + 0.69)-Floor -0.69 sur Moyenne Euribor 3M(Postfixé)	0,300	0,304	EUR	T	C	O	A-1
CP0948-Consolidation	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	15/05/2020	17/12/2020	31/03/2021	2 000 000,00	V	(Euribor 3M + 1.55)-Floor -1.55 sur Euribor 3M	1,012	1,031	EUR	T	C	O	A-1
DD20350710	ARKEA	18/08/2022	10/11/2022	30/01/2023	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.52)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,802	1,841	EUR	T	C	O	A-1
LLN.NIMESMETRO2045	Rivage Investment	13/05/2020	22/05/2020	22/08/2020	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1.12 %	1,120	1,125	EUR	T	C	O	A-1

Nîmes Métropole - Transports - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
LLN.NIMESMETRO2049	Rivage Investment	09/09/2019	20/09/2019	20/12/2019	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1.24 %	1,240	1,246	EUR	T	C	O	A-1
MIN536288EUR	SFIL CAFFIL	02/09/2019	03/12/2019	01/01/2021	10 000 000,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.87)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	0,870	0,886	EUR	T	C	O	A-1
MON536737EUR	SFIL CAFFIL	19/11/2020	22/12/2020	01/04/2021	8 800 000,00	F	Taux fixe à 0.69 %	0,690	0,702	EUR	T	C	O	A-1
MON543532EUR	SFIL CAFFIL	18/08/2022	13/09/2022	01/01/2023	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.69)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,624	1,658	EUR	T	C	O	A-1
ONE-7836837	SOCIETE GENERALE	17/12/2015	28/12/2015	28/06/2016	10 000 000,00	F	Taux fixe à 2.03 %	2,030	2,070	EUR	S	C	O	A-1
TRANSP CAL	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/07/2011	01/07/2011	01/01/2012	19 750 000,00	F	Taux fixe à 3.68 %	3,680	3,768	EUR	S	C	O	A-1
TRANSP-CF-CE01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/06/2008	25/06/2009	25/06/2010	2 000 000,00	C	Taux fixe à 3.24 %	3,240	3,287	EUR	A	C	O	E-1
Transp Dex02	SFIL CAFFIL	16/06/2008	01/12/2008	01/12/2009	7 000 000,00	C	Taux fixe à 4.35 %	4,350	4,413	EUR	A	P	O	E-1
Transp Dex03	SFIL CAFFIL	16/06/2008	01/12/2009	01/12/2010	3 000 000,00	C	Taux fixe à 4.35 %	4,350	4,413	EUR	A	P	O	E-1
Transp Dex04	SFIL CAFFIL	06/06/2008	01/07/2008	01/12/2011	3 000 000,00	C	(EONIA(Postfixé)-Floor -0.45 sur EONIA(Postfixé) + 0.45	0,794	0,000	EUR	A	P	O	B-3
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					5 366 696,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Nîmes Métropole - Transports - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					5 366 696,00									
Avance remboursable	AUTRE	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2022	5 366 696,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Total général					214 356 524,32									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		161 340 480,67					7 944 504,89	5 059 572,24	0,00	1 338 873,72
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		161 340 480,67					7 944 504,89	5 059 572,24	0,00	1 338 873,72
0 041 355S	N	0,00	A-1	9 200 013,18	23,08	F	Taux fixe à 2.25 %	2,296	300 899,40	208 748,51	0,00	84 541,58
1262376	N	0,00	A-1	7 529 621,97	20,08	F	Taux fixe à 3.38 %	3,380	265 001,26	248 043,42	0,00	39 741,72
44144	N	0,00	A-1	8 062 731,00	34,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,750	118 053,62	298 483,32	0,00	146 771,81
5289019 - 93691	N	0,00	A-1	16 660 000,00	24,25	V	(Livret A(Préfixé) + 0.6)-Floor -0.6 sur Livret A(Préfixé)	3,600	680 000,00	582 770,57	0,00	140 341,35
5403426	N	0,00	A-1	4 240 769,27	20,40	F	Taux fixe à 1.6 %	1,610	176 255,74	66 798,30	0,00	6 322,58
9148448-5382474	N	0,00	A-1	4 196 968,84	20,23	F	Taux fixe à 1.6 %	1,610	176 960,77	66 093,27	0,00	893,34
CF 0 017 717 N	N	0,00	A-1	16 800 000,00	13,49	F	Taux fixe à 5.53 %	5,611	1 200 000,00	944 524,00	0,00	448 114,33
CO9301-convention du 22/11/2016	N	0,00	A-1	5 517 241,38	7,76	F	Taux fixe à 1.33 %	1,356	689 655,16	71 105,31	0,00	0,00
CO9788 Consolidation	N	0,00	A-1	3 750 000,00	13,91	V	(Euribor 3M + 0.57)-Floor -0.57 sur Euribor 3M	4,695	267 857,16	160 385,35	0,00	0,00
CP0594	N	0,00	A-1	1 783 333,69	26,67	F	Taux fixe à 1.03 %	1,049	66 666,68	18 412,69	0,00	1 473,47
CP0948-Consolidation	N	0,00	A-1	1 760 000,00	21,99	V	(Euribor 3M + 1.55)-Floor -1.55 sur Euribor 3M	5,714	80 000,00	93 270,44	0,00	0,00
DD20350710	N	0,00	A-1	9 500 000,00	18,83	V	(Euribor 3M + 0.52)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,647	500 000,00	411 233,80	0,00	59 699,49
LLN.NIMESMETRO2045	N	0,00	A-1	8 600 000,00	21,39	F	Taux fixe à 1.12 %	1,125	400 000,00	94 640,00	0,00	9 694,22
LLN.NIMESMETRO2049	N	0,00	A-1	8 583 333,39	25,72	F	Taux fixe à 1.24 %	1,246	333 333,32	104 883,33	0,00	2 841,67
MIN536288EUR	N	0,00	A-1	9 000 000,04	26,75	F	Taux fixe à 1.27 %	1,295	333 333,32	114 591,04	0,00	27 822,41
MON536737EUR	N	0,00	A-1	7 832 000,00	22,00	F	Taux fixe à 0.69 %	0,702	352 000,00	54 015,51	0,00	13 046,36

Nîmes Métropole - Transports - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON543532EUR	N	0,00	A-1	9 500 000,00	18,75	V	(Euribor 3M + 0.69)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,807	500 000,00	430 700,00	0,00	93 318,91
ONE-7836837	N	0,00	A-1	6 000 000,00	11,99	F	Taux fixe à 2.03 %	2,070	500 000,00	121 250,21	0,00	930,42
TRANSP CAL	N	0,00	A-1	11 669 491,81	17,50	F	Taux fixe à 3.68 %	3,768	648 305,06	430 563,90	0,00	206 169,67
TRANSP-CF-CE01	N	0,00	E-1	1 066 666,62	15,49	C	3.24-(5*Cap 5.25 sur Euribor 12M(Postfixé))	3,287	66 666,67	35 040,00	0,00	17 010,00
Transp Dex02	N	0,00	E-1	5 327 619,10	19,92	C	4.35-(5*Cap 6.2 sur Euribor 12M(Postfixé))	4,413	161 121,01	235 613,95	0,00	18 728,56
Transp Dex03	N	0,00	E-1	2 349 029,16	20,92	C	4.35-(5*Cap 6.2 sur Euribor 12M(Postfixé))	4,413	65 763,66	103 885,81	0,00	8 276,84
Transp Dex04	N	0,00	B-3	2 411 661,22	21,92	C	Taux fixe 4.71% si Spread CMS EUR 30A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon 6.71%	6,808	62 632,06	164 519,51	0,00	13 134,99
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		4 174 096,90					596 299,55	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		4 174 096,90					596 299,55	0,00	0,00	0,00
Avance remboursable	N	0,00	A-1	4 174 096,90	7,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	596 299,55	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		165 514 577,57					8 540 804,44	5 059 572,24	0,00	1 338 873,72

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
Transp Dex04	SFIL CAFFIL	3 000 000,00	2 411 661,22	3	35,00		(EONIA(Postfixé)-Floor -0.45 sur EONIA(Postfixé)) + 0.45	Taux fixe 4.71% si Spread CMS EUR 30A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon 6.71%	0,00	Taux fixe 4.71% si Spread CMS EUR 30A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon 6.71%	6,808	164 519,51	0,00	1,46
TOTAL (B)		3 000 000,00	2 411 661,22						0,00			164 519,51	0,00	1,46
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TRANSP-CF-CE01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	2 000 000,00	1 066 666,62	1	30,00		Taux fixe à 3.24 %	Taux fixe à 3.24 %	166 442,55	3.24-(5*Cap 5.25 sur Euribor 12M(Postfixé))	3,287	35 040,00	0,00	0,64
Transp Dex02	SFIL CAFFIL	7 000 000,00	5 327 619,10	1	35,00		Taux fixe à 4.35 %	Taux fixe à 4.35 %	1 305 684,75	4.35-(5*Cap 6.2 sur Euribor 12M(Postfixé))	4,413	235 613,95	0,00	3,22
Transp Dex03	SFIL CAFFIL	3 000 000,00	2 349 029,16	1	35,00		Taux fixe à 4.35 %	Taux fixe à 4.35 %	624 297,35	4.35-(5*Cap 6.2 sur Euribor 12M(Postfixé))	4,413	103 885,81	0,00	1,42
TOTAL (E)		12 000 000,00	8 743 314,88						2 096 424,65			374 539,76	0,00	5,28
Autres types de structures (F)														

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		15 000 000,00	11 154 976,10						2 096 424,65			539 059,27	0,00	6,74

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	20	0	0	0	0	
	% de l'encours	93,28	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	154 359 601,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	1,46	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	2 411 661,22	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	5,28	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 743 314,88	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 €	02/11/2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subventions reçues pour lesquelles le bien financé ne serait pas déterminable	10	11/12/2023
L	Subventions reçues pour lesquelles la nature des biens financés ne serait pas déterminable	10	11/12/2023
L	Frais d'études non suivis de réalisation, frais de recherche et développement et frais d'insertion	5	11/12/2023
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés	5	11/12/2023
L	Autres immobilisations incorporelles	5	11/12/2023
L	Plantations	20	11/12/2023
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	11/12/2023
L	Construction - Bâtiments (aérogare et autres bâtiments)	50	11/12/2023
L	Bâtiments légers et abris	15	11/12/2023
L	Agencements et aménagements de bâtiments	20	11/12/2023
L	Gares routières	35	11/12/2023
L	Pistes d'atterrissage	30	11/12/2023
L	Parkings	20	11/12/2023
L	Tunnels et ponts	45	11/12/2023
L	Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements, aménagements	20	11/12/2023
L	Constructions sur sol d'autrui - réseaux humides	50	11/12/2023
L	Constructions sur sol d'autrui - Installations et infrastructures de transport	60	11/12/2023
L	Constructions sur sol d'autrui - parking	20	11/12/2023
L	Installations et infrastructures de transport / Voies routières et signalisations	60	11/12/2023
L	Installations et infrastructures de transport / Voies routières et signalisations de l'aéroport	35	11/12/2023
L	Réseaux secs et humides (arrivée, évacuation d'eau, gaines électriques...)	50	11/12/2023
L	Installations à caractères spécifiques	40	11/12/2023
L	Installations de chauffage et de ventilation	15	11/12/2023
L	Installation électriques, électroniques et téléphoniques	20	11/12/2023
L	Matériel et outillage incendie et sécurité	10	11/12/2023
L	Manutention des bagages	10	11/12/2023
L	Passerelles télescopiques	20	11/12/2023
L	Escaliers, ascenseurs et escalators	15	11/12/2023
L	Autres installations, matériels et outillages techniques	10	11/12/2023
L	Véhicules légers	8	11/12/2023
L	Vélos	5	11/12/2023
L	Camion et véhicules industriels	8	11/12/2023
L	Autobus	15	11/12/2023
L	Bus à haut Niveau de Service (BHNS)	20	11/12/2023
L	Autres matériels de transport	10	11/12/2023
L	Matériel informatique et de bureau	5	11/12/2023
L	Mobilier	15	11/12/2023
L	Autres immobilisations corporelles	15	11/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		464,48	464,48	0,00	464,48
Provisions pour créances douteuses	0,00	25/09/2023	464,48	464,48	0,00	464,48
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		464,48	464,48	0,00	464,48

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		9 861 106,00	I 9 861 106,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		9 286 106,00	9 286 106,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	9 286 106,00	9 286 106,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		575 000,00	575 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	575 000,00	575 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	9 861 106,00	0,00	0,00	9 861 106,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		9 861 106,00	III 9 861 106,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		9 861 106,00	9 861 106,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	96 209,10	96 209,10
2805	Licences, logiciels, droits similaires	61 757,24	61 757,24
28121	Aménagement Terrains nus	12 835,10	12 835,10
28128	Aménagement Autres terrains	16 175,60	16 175,60
28135	Installations générales, agencements, ..	118 896,40	118 896,40
28145	Aménagements construction sol d'autrui	620 442,41	620 442,41
28151	Installations complexes spécialisées	91 826,58	91 826,58
28153	Installations à caractère spécifique	312 921,90	312 921,90
28173	Constructions (mise à disposition)	21 293,34	21 293,34
28175	Matériel et outillage technique (mad)	7 615,34	7 615,34
28181	Installations générales, agencements	738 126,89	738 126,89
28182	Matériel de transport	5 499 516,17	5 499 516,17
28183	Matériel de bureau et informatique	2 383,93	2 383,93
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 261 106,00	2 261 106,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 861 106,00	0,00	0,00	0,00	9 861 106,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	9 861 106,00
Ressources propres disponibles	IV	9 861 106,00
Solde	V = IV – II (6)	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1	Intitulé de l'opération : Op. ss mandat TCSP Extension T1			Date de la délibération : 01/01/2001
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	14 641 719,80	0,00	0,00	0,00
4582 Dépenses nouvelles (5)	14 641 719,80	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	14 641 719,80	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	14 641 719,80	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par le tiers (7)	14 641 719,80	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	14 641 719,80	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2022-AMNGMT RESE AMENAGEMENT RESEAU BUS	9 545 000,00	0,00	9 545 000,00	570 140,02	1 021 400,00	7 953 459,98
2022-EQUIPMTS CO EQUIPEMENTS CONTRACTUELS TRANSPORTS	25 920 000,00	0,00	25 920 000,00	71 003,37	15 300 000,00	10 548 996,63
2022-PARKING REL PARKING RELAIS	7 084 000,00	0,00	7 084 000,00	98 216,66	1 353 000,00	5 632 783,34
2020-SMART CITY SMART CITY BUDGET TRANSPORTS	3 208 383,78	318 271,80	3 526 655,58	732 300,36	1 762 500,00	1 031 855,22
2015-TCSP T1 EXT TCSP T1 EXTENSION SUD	15 908 425,66	974 610,69	16 883 036,35	7 296 678,35	400 000,00	9 186 358,00
2016-TCSP T2 TCSP T2 Est Ouest	119 637 105,29	0,00	119 637 105,29	119 637 105,29	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,80	0,00	11,80	7,80	4,00	11,80
Adjt adm	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjt adm Pal 1CI	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Attaché Pal	A	1,80	0,00	1,80	0,80	1,00	1,80
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Rédacteur Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		10,00	0,00	10,00	9,00	1,00	10,00
Ingénieur Pal	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur en chef HCI	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien Pal 2CI	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		21,80	0,00	21,80	16,80	5,00	21,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Nîmes Métropole - Transports - BP - 2024

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	513	0,00	3-3-2°	CDI A
Attaché Pal	A	ADM	690	0,00	3-3-2°	CDD A
Rédacteur	B	ADM	381	0,00	3-2	CDD B
Technicien Pal 1CI	B	TECH	587	0,00	3-3-1°	CDD B
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
08/10/2018 - AFFERMAGE	TRANSDEV	TRANSDEV	SA	48 942 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 104

Nombre de membres présents : 84

Nombre de suffrages exprimés : 92

VOTES :

Pour : 81

Contre : 11

Abstentions : 5

Date de convocation : 05/12/2023

Présenté par (1) Frédéric BEAUME, Vice-président délégué aux Finances,

A Colisée le 11/12/2023

(1) Frédéric BEAUME, Vice-président délégué aux Finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil communautaire

A hémicycle, le 11/12/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Frédéric BEAUME, Vice-président délégué aux Finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le 20/12/2023, et de la publication le 21/12/2023

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseillers communautaires.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.